Pantin (93) : Une “maman voilée” interdite de sortie scolaire

05/02/2011 à 16h17

Pantin .Une femme qui porte le voile peut-elle accompagner une sortie scolaire ? La directrice de l’école élémentaire Joséphine-Baker à Pantin (Seine-Saint-Denis) a clairement pris position, refusant qu’une mère de famille voilée participe à une sortie. Une décision qui a choqué l’intéressée ainsi que la FCPE, principale fédération de parents d’élèves.L’association vient d’écrire à Luc Châtel, ministre de l’Education nationale, pour lui demander de rappeler la loi et de condamner ces pratiques.

L’affaire remonte au 19 novembre. Sarah* se propose d’accompagner son fils scolarisé en CP lors d’une sortie scolaire. Comme lors d’une précédente tentative un mois plus tôt, elle se heurte à un refus et décide de rencontrer la directrice (qui a refusé de s’exprimer).

« Elle nous a expliqué que la loi interdisait aux personnes portant un foulard de participer à ces sorties et que cette position rejoignait ses convictions personnelles » […]

Il y a beaucoup de fantasme autour du foulard, regrette la jeune femme. Je suis française, je ne suis pas une fanatique, mais je veux pouvoir vivre ma religion sans être ostracisée. » Marc Bablet, inspecteur d’académie adjoint de Seine-Saint-Denis, reconnaît une forme de « zèle » et de « maladresse » de la part de la directrice, mais laisse le débat ouvert.

Le Parisien